



La prochaine séance **ordinaire** du conseil municipal de Bromont se tiendra à l'hôtel de ville situé au 88, boulevard de Bromont, le **2 juin 2025 à 19h00**.

Les citoyens admis à l'hôtel de ville doivent suivre la consigne de désinfection des mains à l'entrée, des masques sont également disponibles.

Les places sont exclusivement attribuées aux citoyens sur la base du premier arrivé jusqu'à ce que la capacité maximale d'accueil de la salle soit atteinte.

RÈGLEMENT 1134-2023

CONCERNANT LA RÉGIE INTERNE ET LA TENUE DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

1. ENREGISTREMENT ET DIFFUSION DES SÉANCES (article 28)

Les séances ordinaires du conseil municipal sont diffusées en direct sur :

- la page Facebook de la Ville : www.facebook.com/VilleBromont
- la chaîne YouTube de la Ville : www.youtube.com/user/villedebromont

Elles peuvent également être visionnées en différé à l'adresse suivante : www.bromont.net/administration-municipale/proces-verbaux/ dans les jours suivant la séance.

2. PÉRIODES DE QUESTIONS (article 19 et suivants) (excluant les demandes de dérogation mineure et usage conditionnel)

Les personnes présentes peuvent poser des questions aux élus lors de la:

- Première (1^e) période de questions; celle-ci suit immédiatement l'ouverture de l'assemblée, les questions doivent porter exclusivement sur les sujets à l'ordre du jour.
- Deuxième (2^e) période de questions; celle-ci se tient à la fin de la séance avant la clôture et porte sur tout sujet.

Le temps alloué par personne est de cinq (5) minutes maximums pour poser sa ou ses questions. Le temps alloué aux périodes de questions est d'une durée de trente (30) minutes.

Une personne qui désire poser une question, **excluant les demandes de dérogation mineure et usage conditionnel (3)**, mais qui ne peut être présente lors de la séance ordinaire, peut acheminer sa question à greffe@bromont.com jusqu'à 12 h le jour de la séance ordinaire en prenant soin d'indiquer ses coordonnées (prénom, nom, numéro de téléphone) ainsi que le point à l'ordre du jour, le cas échéant.

3. DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE ET USAGE CONDITIONNEL

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal lors de ladite séance relativement aux demandes d'usage conditionnel (article 145.33) et de dérogation mineure (article 145.6) conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ c. A-19.1).

Les interventions doivent être faites au moment du traitement du point d'usage conditionnel ou de dérogation mineure, par le conseil.

4. COMMUNICATIONS ÉCRITES AU CONSEIL (article 58)

Quiconque désire transmettre au conseil une lettre, une requête, une pétition, un rapport ou tout autre document doit le faire parvenir au greffier par l'entremise d'une personne agissant à titre de responsable, en indiquant son nom, le nom de l'organisme qu'il représente, s'il y a lieu, et l'adresse civique où peut être transmise toute communication, de même que le numéro de téléphone de la personne responsable.

Lesdits documents peuvent être acheminés par courriel à greffe@bromont.com ou déposés en main propre au Service du greffe.



**ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
2 JUIN 2025 À 19H00**

- 1. PÉRIODE D'INFORMATION**
 - 1.1 Période d'information
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. PRÉSENTATION**
 - 3.1 Présentation | Dépôt des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024
 - 3.2 Présentation | Dépôt du rapport financier consolidé pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024
 - 3.3 Présentation | Contexte et prochaines étapes de la révision du Plan d'urbanisme de la Ville de Bromont
- 4. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
 - 5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du 5 mai 2025
 - 5.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal du 21 mai 2025
- 6. AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**
 - 6.1 Nomination de la mairesse suppléante/du maire suppléant pour la période du 2 juin 2025 au 2 novembre 2025
 - 6.2 Nomination des membres du conseil municipal au conseil d'administration de la Société de développement économique de Bromont (SODEB) pour la période du 2 juin 2025 au 2 novembre 2025
 - 6.3 Mise à jour de la résolution 2025-03-088 portant sur l'énoncé de vision pour la révision du Plan d'urbanisme
 - 6.4 Adoption de la Politique de gestion des surplus
 - 6.5 Adoption de la Politique de gestion de la dette
 - 6.6 Adoption de la Politique d'utilisation du fonds de roulement
- 7. RÈGLEMENTS**
 - 7.1 Adoption du Règlement omnibus 1037-37-2025 modifiant le Règlement de zonage 1037-2017, tel qu'amendé
 - 7.2 Avis de motion, dépôt et présentation du premier projet de Règlement 1037-38-2025, modifiant le Règlement de zonage 1037-2017, tel qu'amendé, afin d'ajouter la catégorie d'usage « centre de gestion des matières résiduelles » dans la zone PDA2-09



- 7.3 Adoption du premier projet de Règlement 1037-38-2025 modifiant le Règlement de zonage 1037-2017, tel qu'amendé, afin d'ajouter la catégorie d'usage « centre de gestion des matières résiduelles » dans la zone PDA2-09
- 7.4 Avis de motion, dépôt et présentation du projet de Règlement 1158-2025 créant une réserve financière pour favoriser et soutenir le financement de projets visant le développement, l'implantation et la pérennité d'habitations abordables sur le territoire de la Ville de Bromont
- 7.5 Avis de motion, dépôt et présentation du projet de Règlement 1159-2025 créant une réserve financière pour favoriser et soutenir le financement de projets et de mesures visant l'adaptation aux changements climatiques sur le territoire de la Ville de Bromont
- 7.6 Avis de motion, dépôt et présentation du projet de Règlement 1160-2025 créant une réserve financière pour favoriser et soutenir le financement de projets visant le développement, l'implantation et la pérennité de la mobilité durable et la connectivité sur le territoire de la Ville de Bromont
- 7.7 Avis de motion, dépôt et présentation du projet de Règlement 1162-2025 relatif au remboursement des dépenses occasionnées pour le compte de la Ville de Bromont par les élus et les employés municipaux dans l'exercice de leurs fonctions
- 7.8 Adoption du Règlement 1071-01-2025 modifiant le Règlement 1071-2019 sur le traitement des élus

8. AFFAIRES COURANTES

8.1 DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET DU SOUTIEN À L'ORGANISATION

- 8.1.1 Adoption de la liste des déboursés au 31 mai 2025
- 8.1.2 Financement d'une partie du Règlement d'emprunt 1139-2024 pour la construction du Centre de gestion des actifs via le surplus cumulé
- 8.1.3 Dépôt de la liste d'embauche
- 8.1.4 Nomination au poste-cadre à durée indéterminée de conseillère/conseiller en gestion des actifs, Direction de la gestion des actifs et des grands projets
- 8.1.5 Modification à la couverture du contrat d'assurance collective de la Fraternité des policiers et policières de Bromont inc.

8.2 DIRECTION DE LA GESTION DES ACTIFS ET DES GRANDS PROJETS

- 8.2.1 Acceptation d'une convention intervenue entre monsieur Italo Cadeddu et la Ville de Bromont pour la vente de parcelle de terrain en raison des travaux de réfection du chemin Lapointe
- 8.2.2 Acceptation d'une convention intervenue entre monsieur Normand Chenail, madame Hélène Roy et la Ville de Bromont pour la vente de parcelle de terrain en raison des travaux de réfection du chemin Lapointe
- 8.2.3 Acceptation d'une convention intervenue entre monsieur Martin Joseph James Girard, madame Gyl Girard Langley et la Ville de Bromont pour la vente de parcelle de terrain en raison des travaux de réfection du chemin Lapointe



- 8.2.4 Résolution générale de principe - projet commercial intégré « Les Sommets Bromont »
- 8.2.5 Surdimensionnement - Projet Faubourg 1792 - Phase 4
- 8.2.6 Autorisation de signature - Amendement 02 au protocole d'entente P2023-SOU-52 (Projet Soulanges)

8.3 DIRECTION DU SERVICE DU GREFFE ET DES AFFAIRES JURIDIQUES

- 8.3.1 Octroi de contrat pour les travaux de réfection du chemin Lapointe à Roger Dion & fils 2006 inc. pour un montant de 1 129 881,50 \$, plus les taxes applicables (017-GGP-P-25)
- 8.3.2 Octroi de contrat pour l'amélioration et l'aménagement du Parc Grégoire à Groupe AllaireGince infrastructures inc. pour un montant de 1 250 706,68 \$, plus les taxes applicables (029-GGP-P-25)
- 8.3.3 Octroi de contrat pour les travaux de réfection, voirie et drainage pour la rue de la Mitis à Excavation St-Pierre et Tremblay inc. pour un montant de 381 097,03 \$, plus les taxes applicables (033-GGP-P-25)
- 8.3.4 Octroi de contrat en gré à gré pour la surveillance de chantier pour le projet Faubourg 1792 phase 4 à Cima+ S.E.N.C. pour un montant de 101 210 \$, plus les taxes applicables (042-GGP-G-25)
- 8.3.5 Octroi de contrat en gré à gré pour l'installation de modules de traitement Écofixe dans l'étang aéré no 3 à Excavation Désourdy inc. pour un montant de 49 075 \$, plus les taxes applicables (051-GGP-G-25)
- 8.3.6 Ratification de l'annulation du processus d'appel d'offres pour la réfection des infrastructures du Parc Carrousel (044-GGP-P-25)
- 8.3.7 Ratification de l'annulation du processus d'appel d'offres pour la surveillance et contrôle qualité des matériaux, environnement et géotechnique des travaux de réfection des infrastructures du Parc Carrousel (045-GGP-P-25)

8.4 DIRECTION DE LA GESTION DURABLE DU TERRITOIRE

- 8.4.1 Dépôt de la liste de permis de construction du mois de mai 2025
- 8.4.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du comité consultatif d'urbanisme du 13 mai 2025
- 8.4.3 Approbation de plans en vertu du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) :
 - 2025-30059 : Agrandissement d'une résidence unifamiliale isolée au 220-2, chemin Missisquoi
 - 2025-30062 : Installation de 2 enseignes sur le bâtiment commercial situé au 100, rue du Rubis
 - 2025-30066 : Installation d'une enseigne rattachée au bâtiment situé au 26, rue du Pacifique-Est
 - 2025-30067 : Installation d'une pergola sur la terrasse existante au 130, boulevard du Carrefour



- 8.4.4 2025-30025 : Demande de dérogation mineure visant à permettre l'agrandissement d'une résidence unifamiliale isolée par l'ajout d'un vestibule d'entrée, à une distance minimale de 3,5 m de la ligne avant au lieu de 7,6 m minimum, tel que stipulé à la grille des spécifications, annexe C du règlement de zonage 1037-2017 au 132, rue de Stanstead, lot 2 930 914, zone P4M-08, district Mont-Soleil
- 8.4.5 2025-30036 : Demande de dérogation mineure afin de permettre l'installation de conteneurs à déchets dans la cour avant, malgré l'interdiction prévue à l'article 109 du règlement de zonage 1037-2017, dans le projet résidentiel intégré Havre Bromont, situé au coin de la rue Vaudreuil et du boulevard de Bromont, lots 3 581 189 et 3 604 409, zone P6-17, district Mont-Soleil
- 8.4.6 2025-30057 : Approbation de plans – Subdivision du lot 3 163 617 et 3 474 111 afin de créer 5 nouveaux lots résidentiels, rues des Mouettes, des Perdrix et Frontenac
- 8.4.7 2025-30058 : Approbation de plans – Construction d'une résidence unifamiliale isolée dans le projet résidentiel intégré Vert Vallée au 720-45, chemin Gaspé
- 8.4.8 2025-30064: Demande d'usage conditionnel visant à permettre l'usage « Soins de santé » au 90, boulevard du Carrefour
- 8.4.9 2025-30060 : Approbation de plans – Construction d'une résidence unifamiliale isolée au 30-4, rue de Jade
- 8.4.10 2025-30061 : Approbation de plans – Installation d'une enseigne communautaire détachée au 1215, rue Shefford
- 8.4.11 2025-30063 : Approbation de plans – Construction d'une résidence unifamiliale isolée au 178, rue de la Rivière
- 8.4.12 2025-30037 : Demande de dérogation mineure - Régulariser la localisation d'un bâtiment accessoire situé à 1,9 m de la résidence, au lieu de 3 m minimum, tel que stipulé à l'article 106 du règlement de zonage 1037-2017 au 56, rue Mégantic, lot 2 930 521, zone P4M-02, district Lac-Bromont
- 8.4.13 Contribution pour fins de parcs, de terrains de jeux et d'espaces naturels pour le projet Soulanges pour le lot 6 649 706
- 8.4.14 Report de la contribution pour fins de parcs, de terrains de jeux et d'espaces naturels du futur lot 6 681 129 dans le cadre du projet de remplacement du lot 2 929 566
- 8.4.15 Solution de rechange pour les bâtiments servant de mini-entrepôts au 1926, route Pierre-Laporte
- 8.4.16 Projet pilote Camping nomade 2025
- 8.4.17 Affichage routier Kiosques à la ferme Communauté nourricière
- 8.5 DIRECTION DES RELATIONS AVEC LA COMMUNAUTÉ ET DE L'EXPÉRIENCE CITOYENNE**
- 8.5.1 Autorisation de soutien et autorisations règlementaires aux événements amendés 2025 sur le territoire de la Ville de Bromont
- 8.5.2 Approbation d'un protocole d'entente sur les modalités d'accessibilité réciproque des infrastructures municipales et scolaire entre le Centre de services scolaires du Val-des-Cerfs et la Ville de Bromont (2025-2030)



8.6 DIRECTION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 8.6.1 Don d'une embarcation nautique de type Zodiac par la Corporation ambulancière de Beauce inc. (CAMBI) au Service de sécurité incendie de la Ville de Bromont

8.7 DIRECTION GÉNÉRALE

- 8.7.1 Autorisation de signature du renouvellement de la convention d'exploitation entre la Ville de Bromont, la Société d'habitation du Québec (SHQ) et l'Office d'habitation de Brome-Missisquoi (OHBM)
- 8.7.2 Vente du lot 6 660 246, cadastre officiel du Québec, circonscription foncière de Brome, rue Unifix à 16198996 CANADA INC.
- 8.7.3 Affectation de la dépense pour chacun des projets choisis en fonction des montants alloués au budget participatif 2025

9. DÉPÔT DE DOCUMENTS ET CORRESPONDANCE

- 9.1 Dépôt des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024
- 9.2 Dépôt du rapport financier consolidé pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024
- 9.3 Dépôt du procès-verbal de la 437e assemblée de la Régie aéroportuaire régionale des Cantons-de-l'Est (RARCE), tenue le 24 avril 2025
- 9.4 Dépôt du procès-verbal de la 438e assemblée extraordinaire de la Régie aéroportuaire régionale des Cantons-de-l'Est (RARCE), tenue le 8 mai 2025

10. AFFAIRES NOUVELLES

- 10.1 Aucun

11. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

12. LEVÉE DE LA SÉANCE